

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 23978 du 31 août 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR : INTJ2120285S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 35133 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032362S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Guilloton	Arnaud	NIGEND : 189 331
Coulon	Gérald	NIGEND : 168 538

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Grasser	Hervé	NIGEND : 237 825
Schwindenhammer	Eric	NIGEND : 140 635

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Llinares	François	NIGEND : 357 532
Minet	Lilyan	NIGEND : 301 768
Razzano	Bruno	NIGEND : 158 865
Fahrer	Johann	NIGEND : 330 253
Germain	Kévin	NIGEND : 334 295
Périllon	Alexandre	NIGEND : 301 474
Schallhammer	Régis	NIGEND : 161 335

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Bernot	Jonathan	NIGEND : 324 880
Dhuhamel	Henri	NIGEND : 365 956
Gile	Anthony	NIGEND : 352 269
Walch	Nicolas	NIGEND : 324 435

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 août 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
du Grand Est et la gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Est,
S. Ottavi*